

Bruxelles le 24 Juillet 1850.



Messieurs!

J'ai l'honneur de vous offrir au prix de
2000 francs, un tableau de David Teniers, représentant
"un espion amené au corps de garde" et provenant
de la galerie de tableaux de feu M^r le Comte
d'Harnancour - Unverzagt à Vienne (Autriche).

Veuillez, Messieurs, agréer l'expression de
mon profond respect et de ma haute considération

Birong

rue du Manège
N° 2, chaussée de
Schaërbeek.

A Messieurs

les Membres de la Commission Directrice du Musée Royal
de Bruxelles.

Musée royal
de
Peinture
et de
Sculpture

N^o 302

Paris, le 24 Juillet 1850.

M^{rs} Biron

me de la Harpe 2

Chapelle de Schœnberg

M^r

La Commission a examiné le tableau
de D. Cozier, que par vob. de ce
jour vous voulez bien lui proposer
de vendre, mais elle regrette de ne
pouvoir affecter à l'achat de cet
ouvrage la somme que vous
demandez.

Elle vous prie en consé-
quence, de lui dire le plus tôt
possible, une réunion de la Com-
mission devant avoir lieu incessamment,
le dernier prix auquel vous
seriez disposé à céder ce tableau
au Musée de l'Etat.

J'ai tout lieu d'espérer,
M^r, qu'il sera ^{possible} d'en solder
immédiatement le prix de vente
dans le cas où une réduction
de quelque importance permettrait
de s'entendre sur la valeur réelle
de cet objet d'art.

Je suis, M^r,
Le Président



Bruxelles le 25 juillet 1850.



Monsieur le Directeur.

En réponse à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser au sujet du tableau de D. Teniers, je m'empresse de vous faire savoir, qu'animé du vif désir de voir ce tableau devenir la propriété du Musée Royal de Bruxelles, je consens à réduire de 200 fr. le prix demandé dans ma lettre de présentation d'hier. Disposé à le céder au prix de 1800 fr. je regrette très sincèrement ne pouvoir descendre au-dessous de cette somme.

Espérant que M^{rs} les Membres de l'illustre Commission que vous présidez, accueilleront favorablement cette proposition, j'ai l'honneur, Monsieur le Directeur, de vous prier de vouloir agréer l'assurance de ma considération distinguée

Votre très dévoué serviteur

Birana

A Monsieur Navez
Directeur de l'Académie Royale
Des beaux arts de
rue Royale 37.
Bruxelles



Le Sousigné déclare avoir
reçu de Monsieur le Ministre de l'Intérieur
la somme de dix-huits cents francs,
formant le prix d'un tableau de
Genies, représentant l'arrestation d'un
espion, qu'il a cédé au Gouvernement.

Brunelles, le 25 Juillet 1850
(Signé) Birony.

La Commission administrative du
Musée royal de Peinture et de Sculpture
a déclaré que le tableau désigné ci-dessus
a été déposé à cet établissement et qu'il
se trouve inscrit à l'inventaire-général
des Collections sous le N^o 1059.

Le Président

Le Secrétaire.

J. Steiman

J. J. Nade



ROYAUME
DE
BELGIQUE.

Musée Royal
DE
TABLEAUX.

N^o 302

Annexe 1

Bruxelles, le 17 Août 1850.

M^{le} le Ministre de l'Intérieur

M^{le} M.

Nous avons l'honneur de
vous informer que le Commis-
sionnaire du Musée royal vient d'ac-
quiescer au prix de 1800 francs
un tableau de D. Teniers provenant
du Cabinet de M^{le} Comte de Bar-
nancour - Unverzagt à Vienne.
Il représente l'intérieur d'un
corps de garde. Ce tableau dont
le sujet diffère essentiellement de
productions que nous connaissons
de ce peintre célèbre ^{peinture de genre} est composé
avec autant d'esprit que d'originalité
et ce qui en augmente le mérite c'est
qu'on n'y remarque point les
trivialités ordinaires à ces
sortes de sujets, il est non
moins remarquable sous le
rapport de l'exécution; seule-
ment on doit regretter qu'un

un voyage mal entendu ait altéré
quelques parties du fond de
ce tableau, mais une habile
restauration sera bientôt fait
disparaître ce défaut.

Il ne nous a pas été
permis en cette circonstance,
M^{lle} M., de nous conformer aux
prescriptions de l'art. 19 des Statuts organiques
~~l'engagement d'achat~~, et nous avons
eu nous empêcher de conclure d'urgence
l'achat de ce tableau, dans
la crainte que le prix peu
élevé qu'on demandait les
propriétaires n'engageât quel-
qu'amateur à nous le vendre,
car il n'est pas douteux que
le moindre retard apporté à
la conclusion de cette affaire
eût eu pour conséquence de
priver le Musée de l'Etat
d'une oeuvre qui ne peut
manquer d'y figurer avec
succès.

Après, la Con-espé-
-t-elle, M^{lle} M., que vous
voudrez bien ^{approuver} ratifier la
résolution que elle a cru
devoir prendre dans l'intérêt
de l'Établissement confié à
ses soins.

Agr.

Le Secrétaire

[Signature]

Le Président

[Signature]

Ministère

DE

L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 30 Août 1850.

3^e DIVISION.

INDICATEUR } GÉNÉRAL N° 382
 } SPÉCIAL N° 5314



N. B. On est prie de rappeler dans la réponse le chiffre de la Division, ainsi que les numeros d'indicateurs, séparés par un trait horizontal.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 17 de ce mois, N° 302, j'ai l'honneur de vous informer que j'approuve l'acquisition que vous avez faite, pour le Musée, au prix de 1800 francs, d'un tableau de Coniers provenant du cabinet de M^{te} le Comte d'Hannancour-Userrucht, à Vienne, et représentant l'intérieur d'un corps de garde.

Agitez, Messieurs, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Ministre de l'Intérieur,
Cuvillier

La Commission administrative du Musée royal de peinture et de sculpture.

M^{te} Navez, Président.